

RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01102

Numéro SIREN : 488 039 819

Nom ou dénomination : 2CM

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2018 sous le numéro de dépôt 2777

2 rue du Cerf Volant

77240 CESSON

## **COMPTES ANNUELS**

***COMPTABILITE CHIFFRES ET EXPERTISE***

*70 Rue de la République*

*95100 Argenteuil*

## ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12
Immobilisations	1 588 059.54	1 174 896.03
Stocks et en cours	159 309.01	166 481.04
Créances	527 717.58	455 673.17
Disponibilités	99 033.28	297 889.06
Comptes de régularisation		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 374 119.41</b>	<b>2 094 939.30</b>
Capitaux propres (Dont résultat)	806 827.35 68 667.91	738 159.44 103 108.87
Provisions risques et charges		
Dettes financières	600 236.16	691 518.58
Dettes d'exploitation	967 055.90	665 261.28
Comptes de régularisation		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 374 119.41</b>	<b>2 094 939.30</b>

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	1 367 442.67 10 472.55	1 468 549.85
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	870 350.35 63.65	966 303.95 65.80
Marge brute de production % CA Production exercice	52 755.12 503.75	43 288.54
Marge brute globale % CA	923 105.47 66.99	1 009 592.49 68.75
Valeur ajoutée % CA	546 807.05 39.68	562 044.79 38.27
Excédent brut d'exploitation % CA	215 204.15 15.62	238 194.78 16.22
Résultat courant % CA	104 809.91 7.61	141 846.98 9.66
Résultat net % CA	68 667.91 4.98	103 108.87 7.02

RATIOS	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	126.10	130.59
Crédit moyen client (en nombre de jours)	2.74	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	80.06	50.48
Solvabilité à court terme	0.40	1.49
Autonomie financière	0.51	0.54

*Certifié conforme  
à l'original.*

## BILAN AU 31/12/2016

### ACTIF

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart %
<b>Immob.incorporelles nettes</b>	1 098 494.00	1 098 494.00	
Immob.corporelles nettes	19 208.78	15 993.94	20.10
Immob.financières	470 356.76	60 408.09	678.63
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 588 059.54</b>	<b>1 174 896.03</b>	<b>35.17 ↗</b>
Stock matières, marchandises	159 309.01	166 481.04	4.31-
Produits finis			
Travaux en cours			
<b>STOCKS ET EN COURS</b>	<b>159 309.01</b>	<b>166 481.04</b>	<b>4.31- ↘</b>
Avances fournisseurs			
Créances clients	12 567.06		
Autres créances	515 150.52	455 673.17	13.05
Comptes de régularisation			
<b>VALEURS REALISABLES</b>	<b>527 717.58</b>	<b>455 673.17</b>	<b>15.81 ↗</b>
Disponibilités	99 033.28	297 889.06	66.75-
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>786 059.87</b>	<b>920 043.27</b>	<b>14.56- ↘</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 374 119.41</b>	<b>2 094 939.30</b>	<b>13.33 ↗</b>

### PASSIF

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart %
<b>Capital</b>	<b>5 000.00</b>	<b>5 000.00</b>	
Résultat de l'exercice	68 667.91	103 108.87	33.40-
Prélèvements, distributions			
Autres fonds propres	733 159.44	630 050.57	16.37
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>806 827.35</b>	<b>738 159.44</b>	<b>9.30 ↗</b>
Provisions réglementées			
Prov.risques et charges			
Subventions			
Emprunts à plus d'un an			
<b>DETTES LONG TERME</b>			<b>→</b>
<b>CAPITAUX STABLES</b>	<b>806 827.35</b>	<b>738 159.44</b>	<b>9.30 ↗</b>
Emprunts à court terme	514 219.74	614 530.08	16.32-
Avances clients			
Dettes fournisseurs	819 629.89	520 842.23	57.37
Dettes fiscales et sociales	147 426.01	144 419.05	2.08
Autres dettes	70 679.24	76 651.32	7.79-
Comptes de régularisation			
Concours bancaires	15 337.18	337.18	NS
<b>DETTES COURT TERME</b>	<b>1 567 292.06</b>	<b>1 356 779.86</b>	<b>15.52 ↗</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 374 119.41</b>	<b>2 094 939.30</b>	<b>13.33 ↗</b>

## INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart
Rotation des stocks	126.10	130.59	4.49-
Délai de paiement clients	2.74		2.74
Délai de paiement fournisseurs	80.06	50.48	29.58
Fonds de roulement en jours	204.11-	107.06-	97.05-
Utilisation du fonds de roulement	200.10-	106.98-	93.12-
Trésorerie en jours	21.87	72.94	51.08-
Prélèvements / résultat			

# BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	1 055 118.00		1 055 118.00	1 055 118.00			
	Autres immobilisations incorporelles	43 376.00		43 376.00	43 376.00			
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	30 249.02	11 040.24	19 208.78	15 993.94	3 214.84	20.10	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	415 000.00		415 000.00	5 000.00	410 000.00	NS		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	55 356.76		55 356.76	55 408.09	51.33	0.09		
<b>Total II</b>	1 599 099.78	11 040.24	1 588 059.54	1 174 896.03	413 163.51	35.17		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	159 309.01		159 309.01	166 481.04	7 172.03	4.31	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	12 567.06		12 567.06		12 567.06		
	Autres créances	515 150.52		515 150.52	455 673.17	59 477.35	13.05	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	99 033.28		99 033.28	297 889.06	198 855.78	66.75		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	786 059.87		786 059.87	920 043.27	133 983.40	14.56		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 385 159.65	11 040.24	2 374 119.41	2 094 939.30	279 180.11	13.33	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.24-

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/2016 12	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2015 12	<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 5 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000.00	5 000.00		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	500.00	500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	129 000.00	129 000.00		
	Report à nouveau	603 659.44	500 550.57	103 108.87	20.60
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>68 667.91</b>	<b>103 108.87</b>	<b>34 440.96</b>	<b>33.40</b>
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	<b>806 827.35</b>	<b>738 159.44</b>	<b>68 667.91</b>	<b>9.30</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	514 219.74	614 530.08	100 310.34	16.32
	Concours bancaires courants	15 337.18	337.18	15 000.00	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	70 679.24	76 651.32	5 972.08	7.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 181.53	260 842.23	40 660.70	15.59
	Dettes fiscales et sociales	147 426.01	144 419.05	3 006.96	2.08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	599 448.36	260 000.00	339 448.36	130.56	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	<b>1 567 292.06</b>	<b>1 356 779.86</b>	<b>210 512.20</b>	<b>15.52</b>
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>2 374 119.41</b>	<b>2 094 939.30</b>	<b>279 180.11</b>	<b>13.33</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 567 292.14 505 908.60

# COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	1 367 442.67		1 367 442.67	1 468 549.85	101 107.18	6.88
Production vendue de biens						
Production vendue de services	10 472.55		10 472.55		10 472.55	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>1 377 915.22</b>		<b>1 377 915.22</b>	<b>1 468 549.85</b>	<b>90 634.63</b>	<b>6.17</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 100.00		1 100.00	
Autres produits			639.18		639.18	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 379 654.40</b>	<b>1 468 549.85</b>	<b>88 895.45</b>	<b>6.05</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			489 920.29	561 833.04	71 912.75	12.80
Variation de stock (marchandises)			7 172.03	59 587.14	66 759.17	112.04
Achats de matières premières et autres approvisionnements			42 282.57	43 288.54	1 005.97	2.32
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			376 298.42	447 547.70	71 249.28	15.92
Impôts, taxes et versements assimilés			38 684.10	12 364.26	26 319.84	212.87
Salaires et traitements			229 128.93	234 126.87	4 997.94	2.13
Charges sociales			63 789.87	77 358.88	13 569.01	17.54
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 826.16	4 030.32	795.84	19.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			62 763.54	62 264.45	499.09	0.80
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 230 300.77</b>	<b>1 296 649.84</b>	<b>66 349.07</b>	<b>5.12</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>149 353.63</b>	<b>171 900.01</b>	<b>22 546.38</b>	<b>13.12</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	44 543.72	30 053.03	14 490.69	48.22
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	44 543.72	30 053.03	14 490.69	48.22
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	44 543.72	30 053.03	14 490.69	48.22
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	104 809.91	141 846.98	37 037.07	26.11
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 897.00	2 192.11	9 704.89	442.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	11 897.00	2 192.11	9 704.89	442.72
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	11 897.00	2 192.11	9 704.89	442.72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	24 245.00	36 546.00	12 301.00	33.66
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 379 654.40	1 468 549.85	88 895.45	6.05
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	1 310 986.49	1 365 440.98	54 454.49	3.99
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	68 667.91	103 108.87	34 440.96	33.40

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 374 119.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 377 915.22 Euros et dégageant un bénéfice de 68 667.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Dérogations**

A l'exception des dérogations suivantes :

**Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Informations générales complémentaires**

NEANT

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 098 494		
Installations générales agencements aménagements divers	16 208		8 041
Matériel de transport	6 000		
<b>TOTAL</b>	<b>22 208</b>		<b>8 041</b>
Autres participations	5 000		410 000
Prêts, autres immobilisations financières	55 408		
<b>TOTAL</b>	<b>60 408</b>		<b>410 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 181 110</b>		<b>418 041</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 098 494	1 098 494
Installations générales agencements aménagements divers			24 249	24 249
Matériel de transport			6 000	6 000
<b>TOTAL</b>			<b>30 249</b>	<b>30 249</b>
Autres participations			415 000	415 000
Prêts, autres immobilisations financières		51	55 357	55 357
<b>TOTAL</b>		<b>51</b>	<b>470 357</b>	<b>470 357</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>51</b>	<b>1 599 100</b>	<b>1 599 100</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	3 329	2 826	0-	6 155
Matériel de transport	2 885	2 000		4 885
<b>TOTAL</b>	<b>6 214</b>	<b>4 826</b>	<b>0-</b>	<b>11 040</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 214</b>	<b>4 826</b>	<b>0-</b>	<b>11 040</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 826				
Matériel de transport	2 000				
TOTAL	4 826				
TOTAL GENERAL	4 826				

**Etat des provisions****Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	55 357	0	55 357
Autres créances clients	12 567	12 567	
Personnel et comptes rattachés	271	271	
Impôts sur les bénéficiaires	24 188	24 188	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 262	55 262	
Débiteurs divers	435 429	435 429	
TOTAL	583 074	527 717	55 357

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	529 557	529 557		
Fournisseurs et comptes rattachés	220 182	220 182		
Personnel et comptes rattachés	56 120	56 120		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 000	44 000		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 466	43 466		
Autres impôts taxes et assimilés	3 841	3 841		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	599 448	599 448		
Groupe et associés	70 679	70 679		
TOTAL	1 567 292	1 567 292		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 545			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	350 855			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	50.0000	100			100

**Provision spéciale de réévaluation**

NEANT

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Variations de la réserve de réévaluation**

NEANT

**Frais d'établissement**

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

NEANT

**Frais de recherche appliquée et de développement**

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.  
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.  
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

NEANT

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Produits à recevoir**

NEANT

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 776
Dettes fiscales et sociales	16 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 250
Total	50 328

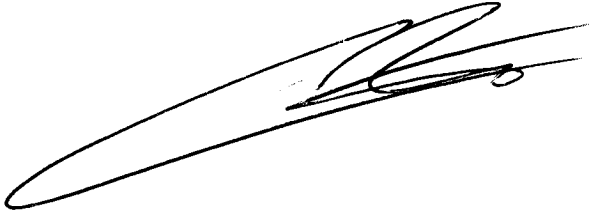
**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Détail des charges à payer**

**Charges et produits constatés d'avance**

NEANT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'NEANT'.

**2CM**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros**  
**Siège social : 2 rue du Cerf Volant**  
**77240 CESSON**  
**RCS MELUN 488 039 819**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE**  
**31 DÉCEMBRE 2016**

**DEUXIÈME RESOLUTION**

**Affectation de résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68.667,91 euros de la manière suivante :

▪ Résultat de l'exercice.....	68.667,91 euros
▪ Augmenté du report à nouveau.....	603.659,44 euros
Total.....	<u>672.327,35 euros</u>

Affecté comme suit :

▪ Aux autres réserves .....	672.000,00 euros
▪ Solde au report à nouveau .....	327,35 euros
Total.....	<u>672.327,35 euros</u>

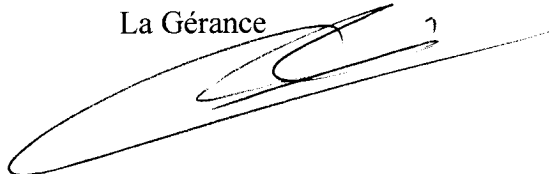
**Rappel des dividendes distribués**

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



**2CM**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros**  
**Siège social : 2 rue du Cerf Volant**  
**77240 CESSON**  
**RCS MELUN 488 039 819**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017**  
**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**  
**ECOULE**

Le chiffre d'affaires a dégagé un résultat confortable malgré un recul de 6 %. La marge accuse un recul de 2 points pour s'établir à 63,65 %.

**EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

**EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET**  
**PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'entreprise devrait maintenir son activité et sa marge sur 2017.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.377.915,22 euros contre 1.468.549,85 euros pour l'exercice précédent soit une variation de -6,17 %.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.379.654,40 euros contre 1.468.549,85 euros pour l'exercice précédent soit une variation de -6,05 %.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.230.300,77 euros contre 1.296.649,84 euros pour l'exercice précédent soit une variation de -5,12 %.

L'effectif est de 8 personnes contre 8 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 149.353,63 euros contre 171.900,01 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,12 %.

Le résultat financier ressort à -44.543,72 euros contre -30.053,03 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 104.809,91 euros contre 141.846,98 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,11 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 24.245 euros contre 36.546 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 68.667,91 euros contre un bénéfice de 103.108,87 euros au titre du précédent exercice, soit une variation de -33,40 %.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 2.374.119,41 euros (contre 2.094.939,30 euros pour l'exercice précédent) soit une variation de 13,33 %.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68.667,91 euros de la manière suivante :

▪ Résultat de l'exercice.....	68.667,91 euros
▪ Augmenté du report à nouveau.....	603.659,44 euros
Total.....	<u>672.327,35 euros</u>

Affecté comme suit :

- Aux autres réserves .....672.000,00 euros
- Solde au report à nouveau ..... 327,35 euros

Total.....672.327,35 euros

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

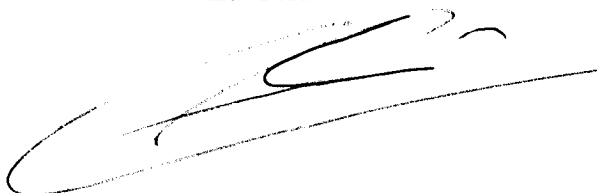
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 12.680 € au titre des dépenses non déductibles fiscalement.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance





**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquième C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Sarl 2CM	2 rue du Cerf Volant
SIRET 4 8 8 0 3 9 8 1 9 0 0 0 5 4	77240 CESSON
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>	
Activités exercées Opticien	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

<b>C RÉCAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	55 586	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	38 120	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
Pôle de compétitivité		<input type="checkbox"/>			
Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		<input type="checkbox"/>			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------	---	--------------------------

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COMPTABILITE CHIFFRES ET EXPERT 70 Rue de la République 95100 Argenteuil Tél:	Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viséur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 15/06/2017 Lieu CESSON
Tél:	Qualité et nom du signataire: GERANT
	Signature: COLOMBINI LEONARD EMILE

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

**F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions			e
autres que celles visées en (a)			f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

**G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	3 Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :					
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		6 à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
				7 Indemnités forfaitaires.	8 Remboursements.	9 Indemnités forfaitaires.	10 Remboursements.	
COLOMBINI LEONARD GERANT 2 RUE DU CERF VOLANT 77240 CESSON	50	2016						
PHUNG BO CHOU ASSOCIE 2 RUE DU CERF VOLANT 77240 CESSON	50	2016	23 165					

**H DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter





## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sarl 2CMdu 01012016Adresse 2 rue du Cerf Volant 77240 CESSONau 31122016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	BERNARD MARINE RESPONSABLE ADJOINTE				4 B PLACE DES SABLONS 91430 IGNY			
2	BRAGA STEPHANIE RESPONSABLE TECHNIQUE				17-25 AVE JACQUES DUCLOS RESIDENCE DU PA 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS			
3	HOLLIE JULIE OPTICIENNE DIPLOMEE				6 RUELE DU ROYAUME 91440 BURES SUR YVETTE			
4	PHUNG VINCENT MONTEUR VENDEUR				74 RUE DE BAGNOLET 75020 PARIS			
5	COLOMBINI FREDERIC MONTEUR VENDEUR				36 CHAUSSEE BRUNEHAUT 60120 ANSAUVILLIERS			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ④)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ①)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	32 600			32 600				32 600
2	27 093			27 093				27 093
3	23 896			23 896				23 896
4	22 846			22 846				22 846
5	17 400			17 400				17 400
6								
7								
8								
9								
10								
**	123 835			123 835				123 835

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	6 501
<b>Total</b>	<b>6 501</b>

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩):			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ⑫	130 336	- de l'exercice 2016 ⑬	93 706
- de l'exercice précédent ⑭		- de l'exercice précédent ⑮	
Nom et qualité du signataire COLOMBINI LEONARD EMILE GERANT		A CESSON le 15/06/2017 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl 2CM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>2 rue du Cerf Volant 77240 CESSON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 8 8 0 3 9 8 1 9 0 0 0 5 4</u>			Neant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>	N-1 <u>31/12/2015</u>			
		<b>Brut</b> 1	<b>Amortissements, provisions</b> 2			
		<b>Net</b> 3	<b>Net</b> 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *					
	Frais de développement *					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	1 055 118				
	Autres immobilisations incorporelles	43 376				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
	Autres immobilisations corporelles	30 249	11 040	19 209		
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
	Autres participations	415 000				
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières*	55 357		55 408			
<b>TOTAL (II)</b>		1 599 100	11 040	1 588 060	1 174 896	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements					
	En cours de production de biens					
	En cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	159 309		159 309	166 481	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	12 567		12 567		
	Autres créances (3)	515 151		515 151	455 673	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)					
	Disponibilités	99 033		99 033	297 889	
<b>TOTAL (III)</b>		786 060		786 060	920 043	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif* (VI)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		2 385 160	11 040	2 374 119	2 094 939	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUATRIÈME Intercommunalité

\* Des numéros de référence sont attribués à chaque rubrique pour faciliter la consultation dans le fichier DGFIP 2022. Dossier N° DGFIP en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sarl 2CM		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5.....000.....)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>BI</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	129 000	129 000	
	Report à nouveau	DH	603 659	500 551	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	68 668	103 109	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
<b>TOTAL (I)</b>	DL	806 827	738 159		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
<b>TOTAL (II)</b>	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	529 557	614 267	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	70 679	76 351	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	220 182	260 842	
	Dettes fiscales et sociales	DY	147 426	144 419	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	599 448	260 000	
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 567 292	1 356 780		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 374 119	2 094 939		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 567 292	505 909		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	337	337		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 367 443	FB		FC	1 367 443	1 468 550	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	10 473	FH		FI	10 473	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 377 915	FK		FL	1 377 915	1 468 550	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 100		
	Autres produits (1) (11)					FQ	639		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 379 654	1 468 550
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	489 920	561 833	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	7 172	(59 587)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	(42 283)	(43 289)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	376 298	447 548	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	38 684	12 364	
	Salaires et traitements*					FY	229 129	234 127	
	Charges sociales (10)					FZ	63 790	77 359	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	4 826	4 030
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	62 764	62 200	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 230 301	1 296 650
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	149 354	171 900	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	44 544	30 053	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	44 544	30 053	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(44 544)	(30 053)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	104 810	141 847	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl 2CM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 897	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	11 897	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(11 897)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	24 245	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 379 654	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 310 986	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	68 668	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	5 546
		- Crédit bail immobilier	HQ	5 905
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 100	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	1 845	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	62 749		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 1 845				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES		11 897		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Sarl 2CM		Néant							
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 098 494	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		M2		KP		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS		KU		
	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	16 208	KW	KX	8 041	
	Matériel de transport *			KY	6 000	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL	LM		
	TOTAL III			LN	22 208	LO	LP	8 041	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations			8U	5 000	8V		8W	410 000	
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	55 408	1U		1V		
TOTAL IV			1Q	60 408	1R		1S	410 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 181 110	ØH		ØJ	418 041	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		à poste 1		2		3			
		4				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	1 098 494	1X	1 098 494	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	24 249	MO	24 249
	Matériel de transport		IV		MP		MQ	MR	6 000
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III		IV		NG		NH	NI	30 249
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		ØV	
Autres participations			1Ø		ØX	415 000	ØZ	415 000	
Autres titres immobilisés			11		2B		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	51	2G	55 357	
TOTAL IV			13		NJ	51	NK	470 357	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	51	ØL	1 599 100	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl 2CM Neant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 329	QE	2 826	QF	(0)	QG	6 155
	Matériel de transport	QH	2 885	QI	2 000	QJ		QK	4 885
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL III</b>	QU	6 214	QV	4 826	QW	(0)	QX	11 040
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	6 214	ØP	4 826	ØQ	(0)	ØR	11 040

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3
Autres immobilisations corporelles	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL				NM				NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl 2CM</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3V	TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D
		- corporelles	6E	6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02	03		04		05
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TV		TZ		UA		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF			
		- financières	UG		UH			
		- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRA-TUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Sarl 2CM		Neant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	55 357	UV	(0)	UW	55 357	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	12 567		12 567			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	271		271			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	24 188		24 188		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	55 262		55 262		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	435 429		435 429			
	Charges constatées d'avance	VS						
	<b>TOTAUX</b>			VT	583 074	VU	527 717	VV
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	529 557		529 557			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	220 182		220 182			
Personnel et comptes rattachés		8C	56 120		56 120			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	44 000		44 000			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	43 466		43 466			
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 841		3 841			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	599 448		599 448			
Groupe et associés (2)		V1	70 679		70 679			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
<b>TOTAUX</b>			VY	1 567 292	VZ	1 567 292		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	250 545	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	350 855	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table with columns for 'Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal', 'Régimes d'imposition particuliers et impositions différées', 'Mesures d'incitation à l'investissement', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Includes rows for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)'.

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : sarl 2CM		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
<b>Charges à payer</b>			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : Sarl 2CM Néant  \*

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 16%	0%	
				(12)	(13)	(14)	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))				(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (1) (11)					(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl 2CM

Néant

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%  ou 16%

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)  \*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)  \*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19%, 16,5% (1) ou à 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15% ou à 16,5% (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : Sarl 2CM	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

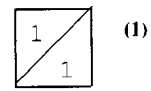
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl 2CM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : <input type="text"/>				
Exercice ouvert le : <u>01012016</u>		et clos le : <u>31122016</u> Durée en nombre de mois <u>12</u>		
<b>I - Production de l'entreprise</b>				
Ventes de marchandises	OA	1 367 443		
Production vendue - Biens	OB			
Production vendue - Services	OC	10 473		
Production stockée	OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	639		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 100		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL I		OM	1 379 654	
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	489 920		
Variation de stock (marchandises)	OO	7 172		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	(42 283)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	183 756		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	62 764		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
TOTAL 2		OJ	701 329	
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>				
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	678 325
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	678 325	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	1 379 015	
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ	31/12/2016
Date de cessation		HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.				

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6 N° SIRET 4 8 8 0 3 9 8 1 9 0 0 0 5 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sarl 2CM

ADRESSE (voie) 2 rue du Cerf Volant

CODE POSTAL 77240 VILLE CESSON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique PHUNG Prénom(s) BO CHOU

Nom marital COLOMBINI % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 011075 N° Département Commune KAMPOT Pays CAMBODGE

Adresse : N° 2 Voie RUE DU CERF VOLANT

Code postal 77240 Commune CESSON Pays France

Titre (2) MR Nom patronymique COLOMBINI Prénom(s) LEONARD EMILE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 061174 N° Département 78 Commune CHESNAY Pays FRANCE

Adresse : N° 2 Voie rue du Cerf Volant

Code postal 77240 Commune CESSON Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'am. III au C.G.U.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 8 8 0 3 9 8 1 9 0 0 0 5 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sarl 2CM

ADRESSE (voie) 2 rue du Cerf Volant

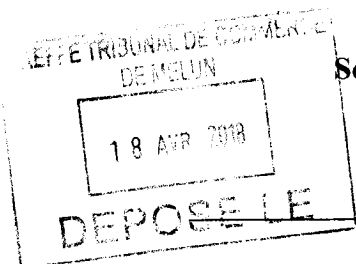
CODE POSTAL 77240 VILLE CESSON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



**2CM**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros**  
**Siège social : 2 rue du Cerf Volant**  
**77240 CESSON**  
**RCS MELUN 488 039 819**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept et le trente juin, à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

**Sont présents :**

- Monsieur Léonard COLOMBINI..... 50 parts
- Madame Bo Chou PHUNG ..... 50 parts

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Monsieur Léonard COLOMBINI préside la séance en sa qualité de Gérant.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce ;
- le texte des projets de résolution.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article L.223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;

*Ce*

- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 68.667,91 euros.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 12.680 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 4,227 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

#### **Affectation de résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68.667,91 euros de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice..... 68.667,91 euros
- Augmenté du report à nouveau.....603.659,44 euros
- Total.....672.327,35 euros

Affecté comme suit :

- Aux autres réserves .....672.000,00 euros
- Solde au report à nouveau ..... 327,35 euros
- Total.....672.327,35 euros

### **Rappel des dividendes distribués**

*u*

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIÈME RESOLUTION**

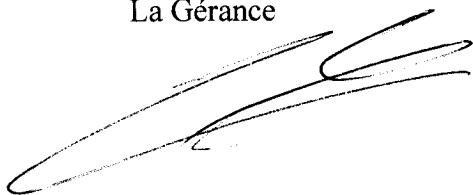
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance, par le Président de séance et par tous les associés présents.

La Gérance



Les associés

